

*I WANT TO GO HOME!  
- MUMIA ABU JAMAL*



**LIBÉRONS  
MUMIA!**

Journaliste afro-américain, Mumia ABU-JAMAL, est en prison en Pennsylvanie depuis 44 ans pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Il ne doit la vie qu'à la mobilisation internationale. Après avoir passé 29 ans dans la couloir de la mort et être exposé à deux tentatives d'exécution, sa peine a été commuée en perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle. Autrement dit, il est condamné à mourir en prison. Agé de 72 ans, son état de santé ne cesse de se détériorer au point de l'exposer à une cécité partielle. Pour autant, l'administration pénitentiaire fait preuve à son égard d'une inhumanité sans limite. Alors que les diagnostics médicaux depuis plus d'un an recommandaient un traitement d'urgence, il aura fallu une mobilisation internationale de plusieurs mois pour que de premiers soins lui soient enfin prodigués. Malheureusement, les traitements n'ayant pas été conduits à leur terme, sa vue continue de baisser dangereusement vers une cécité totale.

**SES SOUTIENS DU MONDE ENTIER EN APPELLENT À UNE NOUVELLE ET URGENTE MOBILISATION CONTRE CETTE MALTRAITANCE. POUR CE FAIRE, NOUS VOUS INVITONS À INTERPELLER PAR MAIL LE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE CORRECTION DE PENNSYLVANIE (VOIR AU VERSO).**

Judiciairement, Mumia ne peut plus contester sa condamnation à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle car la plus haute juridiction de Pennsylvanie (la Cour suprême) a définitivement écarté toute procédure de recours malgré les nombreuses preuves de son innocence apportées par sa défense. Cette injustice ne saurait mettre un terme au combat pour sa libération humainement justifiée en raison de son état de santé.

COLLECTIF FRANCAIS LIBÉRONS MUMIA  
rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités territoriales

MEMBRE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT  
Pour suivre toute l'actualité sur cette affaire, rendez-vous sur notre site :

[www.mumiabujamal.com](http://www.mumiabujamal.com)



**MERCI D'ADRESSER LE TEXTE CI-DESSOUS EN ANGLAIS À L'ADRESSE SUIVANTE :**  
**ra-crpdocsecretary@pa.gov**

Mr Laurel Harry,

I am writing to express my deep concern regarding the health of Mr. Mumia ABU-JAMAL (AM-8335 / SCI Mahanoy). Although his vision has been partially restored after the removal of his secondary cataracts, he is still not receiving specific treatment for his very serious retinal condition and active glaucoma, which could cause him to go blind. He also urgently needs new spectacles. I would therefore urge you to do everything in your power to resolve this situation quickly. The denial of medical care could be considered cruel punishment under the Eighth Amendment to the Bill of Human Rights and inhuman treatment under Articles 7 and 10 of the International Covenant on Civil and Political Rights ratified by the United States in 1992.

SURNAME (nom) :

NAME (prénom) :

CITY (ville) :

COUNTRY (pays) :

**TRADUCTION ( Envoyer seulement le texte en anglais )**

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude concernant la santé de M. Mumia ABU-JAMAL (AM-8335 / SCI Mahanoy). Bien que sa vision ait été partiellement rétablie après l'ablation de sa cataracte secondaire, il n'a toujours pas reçu de traitement spécifique pour son affection rétinienne très grave et son glaucome actif, ce qui pourraient le rendre aveugle. Il a également besoin de nouvelles lunettes de toute urgence. Je vous exhorte donc à faire tout ce qui est en votre pouvoir pour résoudre rapidement cette situation. Le refus de soins médicaux pourrait être considéré comme une punition cruelle au sens du huitième amendement de la Déclaration des droits de l'Homme et comme un traitement inhumain au sens des articles 7 et 10 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié par les États-Unis en 1992.